

Rapport Groupe de Travail

Réindustrialisation

Comment ré-industrialiser nos territoires et en même temps atteindre ***la neutralité carbone*** en 2050 ?



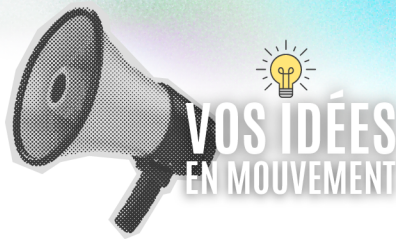


Rapport Groupe de Travail

Réindustrialisation

Table *des matières*

« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée	1
Comment ré-industrialiser nos territoires et en même temps atteindre la neutralité carbone en 2050 ?	3
Présentation du Président de la thématique et de son équipe	5
Une année d'écoute et de contributions	7
Le mandat du Groupe de travail	11
Les recommandations	12
Et après ?	17
Annexes	19



« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée

Inscrit dans les statuts du Mouvement, le processus « **Vos idées en Mouvement** » marque une étape importante dans la manière dont nous construisons collectivement nos orientations politiques. Il consacre la volonté des Engagés de faire de la participation citoyenne un pilier permanent de l'action politique, en ancrant la réflexion dans les réalités du terrain et dans l'écoute des citoyens.

L'année 2025 a vu se dérouler la première édition de ce processus, pensé comme un laboratoire démocratique à l'échelle du Mouvement. Son ambition : rassembler les énergies et les idées des adhérents, des acteurs de terrain, des experts et des élus afin de transformer les expériences vécues et les propositions locales en recommandations politiques concrètes.

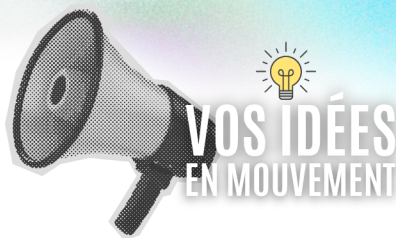
Pour cette première édition, six thématiques ont été retenues, chacune s'inscrivant dans l'une des grandes régénérations qui constituent le socle du manifeste du Mouvement. Ce choix illustre la cohérence entre la réflexion participative et la vision politique portée par Les Engagés : faire émerger, dans chaque domaine, des solutions inspirées par le terrain et orientées vers le bien commun. Cette démarche repose sur quatre étapes clés, qui structurent l'ensemble du cycle participatif :

1. Le choix démocratique des thématiques

Les adhérents du Mouvement ont désigné les sujets de réflexion prioritaires à explorer. Ces thématiques reflètent les préoccupations du moment et les grands défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels notre société est confrontée.

2. Les échanges sur le terrain

Dans chaque bassin de vie, des événements ont été organisés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs idées, leurs constats et leurs propositions. Si certains rendez-vous ont pris la forme de conférences-débats plus classiques, d'autres ont expérimenté des formats plus interactifs, inspirés des méthodes d'intelligence collective. Cette diversité reflète la nouveauté de l'exercice et la volonté partagée de s'approprier progressivement les outils de participation.



En parallèle, les président-es des Groupes de Travail ont conduit des rencontres bilatérales avec des acteurs du terrain (associations, fédérations, institutions), afin d'enrichir la réflexion par une expertise thématique approfondie.

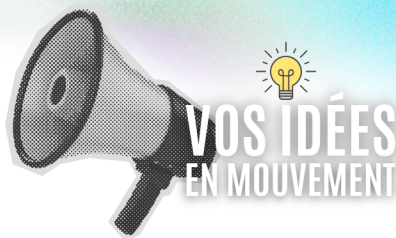
3. **L'analyse et la co-construction**

Les Groupes de Travail (GT) ont ensuite pris le relais pour analyser, structurer et traduire les contributions recueillies en recommandations politiques claires et opérationnelles. Ce travail s'appuie sur la mobilisation essentielle des président.es, véritables chevilles ouvrières de la démarche. Leur mission consiste à faire le lien entre les contributions citoyennes et le travail politique, à animer la réflexion collective au sein de leur groupe et à garantir la cohérence, la clarté et la faisabilité des propositions. Entouré.es de deux collaborateurs qui les accompagnent tout au long du processus, ils veillent à préserver l'esprit participatif de la démarche tout en assurant la rigueur nécessaire à la formulation de recommandations solides et crédibles.

4. **La restitution et la mise en action**

Les recommandations formulées par les GT sont présentées à l'Assemblée Politique pour validation, puis valorisées lors de la Convention annuelle, où elles peuvent se traduire en actions concrètes : propositions législatives, évolutions du manifeste, actions citoyennes ou prises de position publiques.

Ce rapport en témoigne : il retrace l'ensemble du chemin parcouru, depuis les débats organisés dans les bassins de vie jusqu'à la formulation des recommandations finales, en passant par les consultations bilatérales et la participation en ligne via le sondage national, qui a permis à de nombreux citoyens de contribuer à distance. En réunissant ces différentes formes d'expression (locales, expertes et en ligne), cette première édition de « Vos idées en Mouvement » illustre la richesse d'une démarche participative plurielle, où chaque voix compte et vient nourrir un projet collectif.



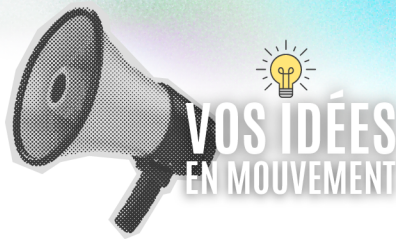
Comment ré-industrialiser nos territoires et en même temps atteindre la neutralité carbone en 2050 ?

Relancer l'industrie en respectant l'environnement, c'est un grand défi, à la fois pour l'Europe et pour notre pays. L'objectif est double : retrouver une souveraineté industrielle – ne plus dépendre des États-Unis ou de la Chine pour fabriquer nos voitures, nos avions, nos équipements – et répondre à l'urgence climatique. L'industrie représente aujourd'hui environ 20 % des émissions de CO₂ en Europe et 28 % en Belgique, (30 % pour la Wallonie, 26 % pour la Flandre, et 3 % pour la Région de Bruxelles-Capitale). Il est important de souligner que, malgré ces chiffres, les émissions absolues de CO₂ sont en nette diminution depuis 1990, avec une diminution de 44 %, le secteur ayant déjà consenti d'importants investissements pour diminuer ses émissions carbone. Il convient toutefois de noter que ces chiffres ne concernent que les activités industrielles réalisées sur le territoire belge et ne prennent pas en compte les émissions de carbone importées. Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence et comparés à la dynamique d'autres secteurs et non uniquement le niveau absolu d'effort de l'industrie.

Dans les années 1970, l'industrie représentait environ 30 % de la richesse produite en Belgique. En 2023, l'industrie manufacturière a généré 13,2 % de la valeur ajoutée nationale. Cette part s'élevait à un peu moins de 15 % en Wallonie et en Flandre, contre environ 2 % en Région de Bruxelles-Capitale. Le nombre d'emplois industriels a également été divisé par deux, passant de 1,2 million dans les années 1980 à environ 600 000 aujourd'hui. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : l'automatisation, la délocalisation vers des pays où les coûts de production sont moindres, et la montée en puissance des services, ou tertiarisation de l'économie.

Cependant, l'automatisation a aussi apporté des bénéfices majeurs : réduction de la pénibilité du travail, amélioration significative de la productivité par travailleur, augmentation de la compétitivité des entreprises et de leur capacité d'exportation. L'industrie reste donc un levier essentiel pour accroître notre création de valeur et renforcer notre PIB, au-delà des enjeux de souveraineté économique.

En parallèle, les règles environnementales en Europe deviennent plus strictes – une évolution nécessaire pour protéger notre planète. Si ces exigences peuvent parfois peser dans les décisions de localisation, elles restent secondaires par rapport à d'autres facteurs comme les coûts salariaux, énergétiques ou le climat social. De nombreuses entreprises s'engagent d'ailleurs volontairement dans des politiques environnementales ambitieuses, sous l'impulsion de leurs clients, actionnaires ou partenaires financiers.



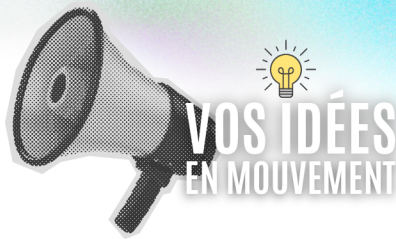
Pour garantir une concurrence équitable, il est essentiel de mettre en œuvre efficacement des mécanismes d'ajustement aux frontières, afin que les produits importés respectent les mêmes standards environnementaux que ceux imposés aux producteurs européens. Sans cela, nos entreprises risquent de continuer à être désavantagées et de voir certaines activités se déplacer vers des régions aux normes moins contraignantes.

Souveraineté économique

La Belgique dépend énormément des importations : par exemple, plus de 80 % des composants électroniques utilisés dans notre industrie viennent d'Asie. En 2022, 60 % des produits manufacturés achetés en Europe venaient d'Asie, contre 40 % il y a dix ans. L'expérience de la crise du COVID-19 et l'importation massive de masques en Europe ont constitué une piqure de rappel quant à notre dépendance stratégique.

Cette dépendance montre à quel point il est urgent de revoir nos politiques industrielles pour regagner de l'autonomie. Le rapport de l'ancien président de la BCE, Mario Draghi, souligne que des investissements massifs sont nécessaires pour renforcer l'innovation et retrouver une vraie indépendance industrielle en Europe.

En renforçant la capacité de production européenne dans les technologies bas-carbone, le Net-Zero Industry Act contribue directement à une plus grande autonomie industrielle et énergétique. Le texte fixe des objectifs de fabrication en Europe pour des secteurs clés (batteries, hydrogène, solaire, éolien, capture de carbone), accélère les autorisations de projets stratégiques et facilite l'accès aux financements. Il encourage aussi la commande publique de technologies propres produites localement. L'ensemble vise à sécuriser les chaînes d'approvisionnement, attirer les investissements et réancrer des filières industrielles sur le territoire européen.

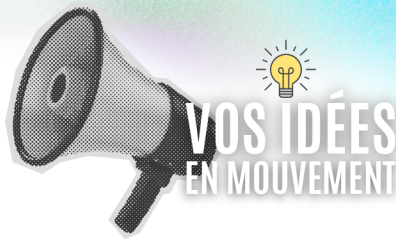


Présentation du Président de la thématique et de son équipe

Au cœur du processus “**Vos idées en Mouvement**”, chaque thématique est portée par un.e président.e de Groupe de travail, entouré.e d’une petite équipe de collaborateurs. Ensemble, ils assurent la continuité entre les réflexions menées sur le terrain et la formulation de recommandations politiques structurées.

Désigné.e pour son expertise et sa connaissance approfondie du sujet, le président.e pilote la réflexion, anime les échanges au sein de son Groupe de travail et veille à la cohérence des propositions issues des bassins de vie, des rencontres bilatérales et des consultations en ligne. Il garantit que la voix des citoyens, des acteurs de terrain et des experts soit fidèlement intégrée dans les conclusions finales, afin d’enrichir durablement le projet politique du Mouvement.

Dans cette mission exigeante, le président.e est accompagné.e de deux collaborateurs : ensemble, ils participent aux événements organisés dans les bassins de vie, mènent les entretiens bilatéraux, coordonnent la rédaction du rapport final et assurent le lien constant entre le Groupe de travail et les dynamiques locales. Ce trio forme le cœur opérationnel de la démarche participative : il veille à la rigueur du travail collectif, à la fluidité du dialogue et à la fidélité du processus.



Olivier de Wasseige, Député wallon, Député à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Conseiller communal à la Ville de Liège, membre du Comité des Régions et Président du Groupe de travail « Réindustrialisation »

Douze ans comme cadre dans le secteur privé (dont la direction d'IBM Wallonie), dix-huit ans comme entrepreneur (Defimedia et Internet Attitude), chargé de cours à l'UCLouvain, formateur et consultant, puis six ans au service des entreprises en tant qu'administrateur délégué de l'Union Wallonne des Entreprises : ce parcours m'a toujours conduit

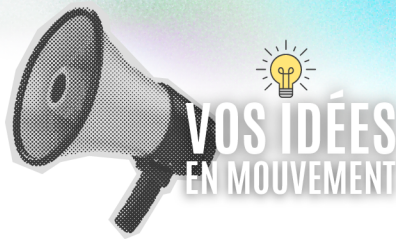
à rechercher à rechercher un juste équilibre entre développement économique, innovation technologique et responsabilité sociétale. C'est dans cette continuité que je préside aujourd'hui le groupe de travail « Comment réindustrialiser nos territoires tout en atteignant la neutralité carbone en 2050 ? ». Un enjeu qui incarne pleinement les convictions qui m'animent depuis des années : nous ne relèverons les défis climatiques qu'en recréant de l'activité économique locale, en réconciliant compétitivité et durabilité, et en misant sur les talents de nos territoires.

Elise Pierre, Collaboratrice
personnelle

Appui méthodologique et rédactionnel, coordination des contributions et suivi transversal des différentes étapes.

Lancelot Casse, Conseiller au
Département politique

Appui méthodologique, rédactionnel et de coordination avec le Département politique.



Une année d'écoute et de contributions

Cette section retrace l'ensemble du travail mené autour de la thématique au cours de l'année écoulée. Elle met en lumière la diversité des contributions recueillies à travers les événements organisés dans les bassins de vie, les consultations en ligne et les rencontres bilatérales menées avec les acteurs du terrain et les experts du secteur.

Ces différentes étapes ont permis de faire émerger une grande richesse d'idées, de constats et de propositions, exprimées par des citoyens, des adhérents, des représentants associatifs et institutionnels, ainsi que par des professionnels de la thématique.

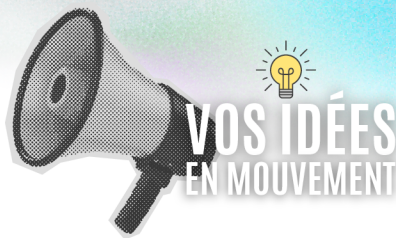
Événements dans les bassins de vie

Le mois d'octobre a été marqué par deux événements consacrés à l'avenir industriel et économique de la Wallonie. Dans le bassin de vie de Mons 1, deux rencontres complémentaires ont été proposées autour de cette thématique. La première visait à apporter des éléments de contexte et de compréhension, tandis que la seconde s'inscrivait dans une démarche participative, orientée vers l'émergence de propositions concrètes.

Le 14 octobre, le Palais des Congrès de Mons a accueilli une conférence animée par Philippe Destatte, directeur général de l'Institut Destrée. Spécialiste de la prospective territoriale, il y a présenté les grands enjeux contemporains qui structurent l'économie et la société wallonnes.

Le 23 octobre, un World Café a ensuite été organisé autour de deux axes centraux : la réindustrialisation et la décarbonation. Ce format participatif a permis aux participants d'échanger collectivement et de réfléchir aux leviers à mobiliser pour articuler relance industrielle et transition écologique.

Pris ensemble, ces deux événements ont offert un cadre propice à une réflexion approfondie sur l'industrie de demain, en croisant innovation, durabilité et ancrage territorial.



Rencontres bilatérales du Président

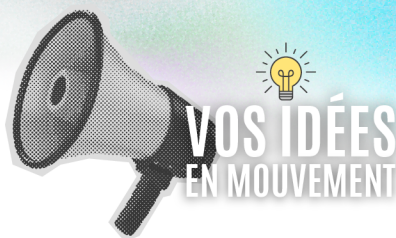
Les rencontres bilatérales, au cours de l'année 2025 par le Président du groupe de travail ont permis de recueillir la perspective des experts et acteurs de terrain. Ces consultations visaient à dresser une cartographie complète des dispositifs et des partenaires mobilisés sur la question de la réindustrialisation.

Les acteurs rencontrés couvrent un large spectre du tissu industriel, énergétique et technologique, offrant une vision transversale des enjeux économiques et de transition en Wallonie et en Belgique. AKT for Wallonia représente la voix patronale wallonne et porte les priorités des entreprises en matière de compétitivité, d'investissement et de cadre réglementaire.

Dans le domaine des technologies et de l'innovation, Agoria et Sirris jouent un rôle structurant : Agoria fédère les entreprises technologiques et défend leurs intérêts sectoriels, tandis que Sirris agit comme centre collectif d'innovation en accompagnant concrètement les entreprises industrielles dans le développement de solutions techniques et l'amélioration de leurs procédés. Fedustria et Indufed représentent quant à elles des filières industrielles clés — le bois pour la première, le verre, le papier et le carton pour la seconde — avec des préoccupations fortes autour des coûts de l'énergie, de la circularité et de la modernisation des outils de production.

Du côté de l'énergie et des infrastructures FEBEG rassemble les entreprises actives dans la production et la fourniture d'électricité et de gaz, apportant une perspective de marché sur les prix, la sécurité d'approvisionnement et les mécanismes de soutien. Dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables, BelgaSolar illustre la capacité industrielle locale dans la fabrication de panneaux solaires et les enjeux de relocalisation de la production. Enfin, Holcim, acteur majeur du ciment, apporte le point de vue d'une industrie lourde confrontée à la décarbonation, à l'efficacité énergétique et à l'évolution des normes environnementales, notamment dans le cadre des travaux de la commission Énergie.

Ensemble, ces rencontres dessinent un panorama cohérent des défis industriels, technologiques et énergétiques actuels.



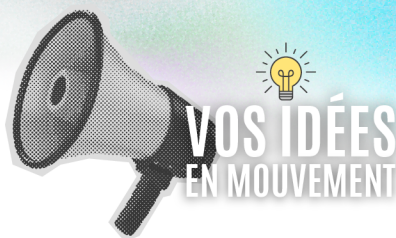
Résultats de la consultation en ligne

Lorsqu'il est demandé aux répondants quelle devrait être la priorité d'une stratégie industrielle belge à long terme, la souveraineté économique ressort très nettement comme l'enjeu central, toutes catégories confondues. Elle concentre la moitié des réponses et s'affirme de manière croissante avec l'âge, devenant dominante chez les 46–64 ans et surtout chez les 65 ans et plus. Cette priorité traduit une préoccupation forte pour l'autonomie productive, la dépendance aux importations et la capacité du territoire à résister aux chocs géopolitiques et économiques.

La création d'emplois constitue une seconde priorité, davantage mise en avant par les femmes et par les répondants les plus âgés, soulignant l'importance accordée aux retombées sociales et territoriales de la réindustrialisation. L'innovation technologique est davantage valorisée par les jeunes générations et les actifs, tandis que la réduction des émissions de CO₂ n'apparaît comme une priorité explicite qu'à partir de la tranche des 46–64 ans, révélant une sensibilité environnementale différenciée selon les générations.

L'adhésion à l'affirmation selon laquelle « la réindustrialisation ne peut réussir durablement sans une stratégie climatique ambitieuse » est globalement majoritaire, mais contrastée. Les femmes expriment un soutien nettement plus affirmé, tandis que les hommes se montrent plus partagés. L'analyse par âge met en évidence des positions plus nuancées chez les 26–45 ans et les 46–64 ans, marquées par une part importante de réponses hésitantes ou critiques, traduisant la perception d'une tension entre exigences climatiques et compétitivité industrielle. Les 65 ans et plus présentent quant à eux des positions plus polarisées, oscillant entre un rejet net et une adhésion forte à l'ambition climatique.

Les réponses à la question ouverte viennent approfondir et contextualiser ces résultats quantitatifs. Elles mettent en évidence une attente forte de réindustrialisation stratégique et pragmatique, fondée sur quelques leviers jugés prioritaires. Le premier concerne l'accès à une énergie abondante, décarbonée et à coût compétitif, identifié comme une condition sine qua non à toute relocalisation industrielle. Les répondants soulignent également l'urgence d'investir dans les infrastructures énergétiques et de raccordement, aujourd'hui perçues comme un frein majeur au développement industriel. La simplification administrative, la mise en place de guichets uniques et une fiscalité incitative apparaissent comme des leviers transversaux indispensables pour sécuriser et accélérer les projets.



La question ouverte met également en lumière une volonté de cibler des secteurs industriels d'avenir, compatibles avec les objectifs climatiques et porteurs de valeur ajoutée : industrie 4.0, numérique, intelligence artificielle, technologies vertes, économie circulaire, sidérurgie bas carbone ou encore industries liées à la défense et à la santé. Cette orientation est étroitement liée à la question des compétences, les répondants insistant sur la nécessité d'investir massivement dans l'enseignement technique et professionnel, l'alternance et la formation continue, afin de garantir la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

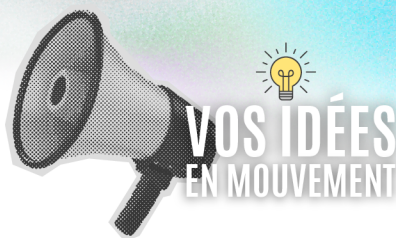
Enfin, de nombreuses contributions plaident pour une approche territoriale et européenne coordonnée, reposant sur la reconversion de sites industriels existants, l'accès multimodal, la limitation de l'artificialisation des sols et la protection du marché européen face à une concurrence extra-européenne jugée déloyale. Ces éléments confirment que la réindustrialisation est perçue non comme une fin en soi, mais comme un projet de transformation économique et écologique de long terme, nécessitant cohérence politique, stabilité des règles et articulation étroite entre souveraineté économique et transition climatique.

Point d'attention

La question de l'accès au capital a été discutée lors de la présentation du rapport.

Un constat majeur ressort : les entrepreneurs et les PME rencontrent des difficultés significatives pour accéder au financement bancaire. Il est dès lors indispensable de renforcer le dialogue et la collaboration avec le secteur financier afin de faciliter la création, la structuration et le développement de projets industriels.

Par ailleurs, la culture de l'épargne en Belgique, largement orientée vers des placements sécurisés, limite la mobilisation d'un niveau élevé d'épargne nationale au service du financement de l'économie productive et du tissu industriel.



Le mandat du Groupe de travail

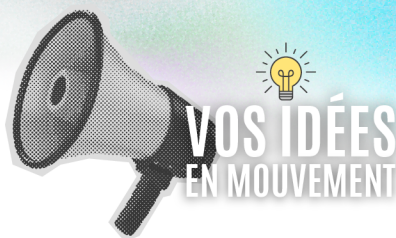
Le Groupe de travail constitue le dernier maillon du processus participatif. Son mandat est clair : transformer les contributions locales, en ligne et expertes en recommandations politiques claires, opérationnelles et fidèles à la parole citoyenne.

Appuyé par le président et son équipe, ainsi que par un nombre restreint de personnes venues contribuer à la réflexion, le groupe analyse les apports issus des événements organisés dans les bassins de vie, du sondage en ligne et des rencontres bilatérales. Il veille à préserver l'esprit des propositions formulées, à en garantir la traçabilité : chaque recommandation devant pouvoir être reliée à une contribution citoyenne, associative ou experte, et à les inscrire dans une perspective réaliste et stratégique.

Le Groupe de travail n'invente rien ex nihilo : il s'appuie sur la matière déjà collectée pour la structurer, la hiérarchiser et la traduire dans un langage politique accessible. Grâce à leur expertise, ses membres peuvent également situer ces propositions dans le contexte plus large des politiques existantes ou des initiatives passées, afin d'en renforcer la cohérence et la portée. Leur mission consiste ainsi à donner forme et lisibilité à la richesse des échanges citoyens, en transformant des idées souvent simples ou intuitives en orientations politiques concrètes et crédibles pour la suite du processus.

Composition du groupe de travail “Réindustrialisation”

- **Olivier de Wasseige** : Député wallon, Député à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Conseiller communal à la Ville de Liège et membre du Comité des Régions - Président du GT Réindustrialisation.
- **Elise Pierre**, Collaboratrice personnelle : appui méthodologique et rédactionnel, coordination des contributions et suivi transversal des différentes étapes.
- **Lancelot Casse**, Conseiller au Département politique – appui méthodologique, rédactionnel et de coordination avec le Département politique.
- **Pierre-Yves Maniquet**, Délégué à la réflexion politique dans le Bassin de vie Mons-Jurbise-Lens.
- **Julian Eliazar**, Collaborateur du groupe Les Engagés au Parlement wallon.



Les **recommandations**

1. **Doter la Wallonie d'une stratégie industrielle 2050, cohérente et stable.**

Définir une vision industrielle à long terme, en coordination avec les niveaux fédéral et européen. L'objectif est d'assurer la cohérence des investissements, la sécurité énergétique et la neutralité carbone, en s'appuyant notamment sur des terrains équipés (énergie).

Cette proposition s'inspire d'initiatives existantes comme Circular Wallonia, les pôles de compétitivité (en cours de réforme), les DIS et la stratégie S3, ainsi que le Forum industriel. Elle est soutenue par le programme des Engagés (priorités : souveraineté, relance industrielle, vision long terme) et la DPR (politique industrielle ambitieuse, planification multi-niveaux).

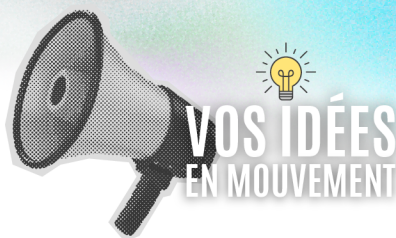
L'originalité de cette approche réside dans son caractère transpartisan et son horizon 2050. Cependant, une stratégie claire pour 2050, alignée sur la neutralité carbone, reste à préciser.

2. **Créer un Wallonia Institute of Technology (WIT).**

Structurer un pôle d'excellence wallon intégrant recherche, innovation et formation avancée permettrait de renforcer les compétences industrielles et technologiques de la région. Actuellement, la recherche s'arrête souvent après la phase d'idée, sans passer à l'industrialisation. De plus, les entreprises wallonnes participent encore trop peu aux projets de recherche européens, alors que des financements importants y sont disponibles.

Cette proposition, à mettre en œuvre au niveau régional en articulation avec les niveaux fédéral et européen, s'appuie sur des écosystèmes innovants existants, mais encore trop fragmentés. Le programme Les Engagés soutient cette vision, en mettant l'accent sur la science, l'innovation et la formation d'excellence. La DPR y est partiellement favorable, en promouvant la R&D et les pôles de compétitivité, mais sans proposer de structure unique. Au niveau fédéral, des mesures comme une fiscalité pro-R&D et le renforcement des institutions scientifiques fédérales vont dans ce sens.

Cette mesure avait déjà été proposée par l'UWE dans son étude Odyssée 2068; elle est néanmoins soutenue par notre Mouvement Les Engagés.



3. Accélérer un choc de compétitivité énergétique pour l'industrie et l'accessibilité du capital.

Réduire durablement la facture énergétique des entreprises wallonnes par une action coordonnée sur le mix énergétique, l'efficacité énergétique et les mécanismes fédéraux et européens. Selon la CREG, les entreprises wallonnes paient entre 15 % et 21 % plus cher leur énergie qu'en Flandre. Dans ce contexte, les conventions carbones permettent aux entreprises de bénéficier d'une réduction des coûts en échange d'investissements dans la décarbonation et la réduction de leur consommation.

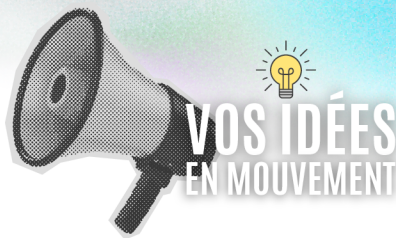
La proposition d'accélérer le choc de compétitivité énergétique, à déployer aux niveaux régional, fédéral et européen, s'appuie sur des initiatives existantes comme les installations photovoltaïques, l'éolien, le biométhane et les coopératives énergétiques. Le programme Les Engagés soutient cette vision, en mettant l'accent sur la réduction des coûts et le développement des énergies renouvelables. La DPR y est également favorable, avec une volonté de transition énergétique, un mix plus local et une meilleure maîtrise des coûts.

Au niveau fédéral, des mesures comme la relance du nucléaire (4 GW), la prolongation des réacteurs de Doel 4 et Tihange 3, l'investissement dans de nouveaux réacteurs et le développement de SMR, ainsi que l'élimination progressive des subsides aux énergies fossiles et un signal-prix favorable à l'électricité décarbonée, renforcent cette dynamique. Le soutien à l'Industrial Competitiveness Deal européen et au NZIA (Net-Zero Industry Act) complète cette approche.

L'innovation majeure réside dans la création d'un mécanisme intégré d'abaissement du coût énergétique pour les industries, combinant les leviers fédéraux et régionaux. Cette proposition émerge principalement d'un sondage révélant une forte demande des entreprises.

4. Améliorer l'accessibilité énergétique.

Au-delà du coût, l'accès à l'énergie constitue également un frein majeur. Dans la plupart des pays voisins, le raccordement d'une industrie disposant d'une capacité déterminée est pris en charge par les opérateurs publics, ce qui n'est pas le cas en Wallonie. Des entreprises ont récemment indiqué devoir payer des montants chiffrés en millions d'euros pour leur raccordement, une situation qui incite certains industriels à envisager une implantation à l'étranger.



Par ailleurs, des contraintes de capacité subsistent. Certaines zones industrielles, notamment à Liège, ne peuvent être mises en service faute d'un accès suffisant à l'énergie. On observe simultanément des capacités inutilisées et des insuffisances locales, ce qui complique la mise en œuvre de projets tels que l'électrification de processus industriels.

Pour remédier à ces difficultés, la proposition vise à renforcer les solutions de stockage d'énergie et à valoriser les toitures industrielles. L'objectif est de limiter les réinjections sur le réseau et de favoriser le développement de communautés d'énergie locales.

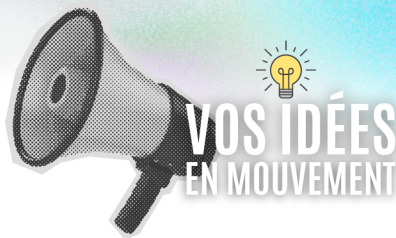
5. Créer des éco-zonings circulaires et revitaliser les friches.

Transformer les zones d'activité et les friches existantes en espaces productifs bas carbone, attractifs et intégrés dans l'économie circulaire permettrait de dynamiser le tissu économique wallon tout en réduisant leur empreinte environnementale. Cette approche s'inspire des orientations de la dernière version de Circular Wallonia.

Dans ce contexte, la gestion de l'eau doit faire l'objet d'une vigilance importante. Certaines activités industrielles, en particulier dans les secteurs électronique et numérique, sont fortement consommatrices d'eau et d'énergie. Il est donc essentiel d'anticiper l'impact des nouvelles implantations industrielles et de veiller à une utilisation responsable de cette ressource.

Cette proposition, à mettre en œuvre aux niveaux régional et communal, s'appuie sur des expérimentations locales déjà en cours. Le programme Les Engagés la soutient, en insistant sur la circularité et l'optimisation du foncier économique. La DPR y est également favorable, avec une volonté de revitalisation des zones, d'économie circulaire et de gestion du foncier économique. Une branche spécifique du WE (Wallonie Entreprendre) travaille d'ailleurs sur cette thématique, qui mérite d'être approfondi. Au niveau fédéral, des initiatives comme MAKE2030, le soutien aux infrastructures stratégiques (ports, aéroports) et le rôle de la SFPI comme investisseur dans la réindustrialisation renforcent cette dynamique.

L'innovation majeure réside dans la création d'éco-zonings circulaires, organisés en réseaux territoriaux, pour maximiser leur impact. Cette proposition émerge des travaux d'experts et des réflexions menées dans les bassins de vie.



6. Gouvernance industrielle simplifiée et unifiée.

Créer une coordination interfédérale claire et efficace entre la Wallonie et le niveau fédéral permettrait d'accélérer les décisions, de réduire les lourdeurs administratives et de piloter une stratégie industrielle commune.

Cette proposition, à développer entre les niveaux régional et fédéral, s'appuie sur des coopérations ponctuelles déjà existantes. Le programme Les Engagés la soutient, en mettant l'accent sur la simplification et l'efficacité administrative. La DPR y est également favorable, avec une volonté de faciliter et digitaliser la délivrance des permis, ainsi que de mettre en place de nouvelles gouvernances économiques. Au niveau fédéral, des mesures comme le renforcement du Comité de concertation, l'harmonisation entre entités, le pilotage interfédéral de l'industrie et du climat, et la création de centres de connaissance fédéraux vont dans ce sens.

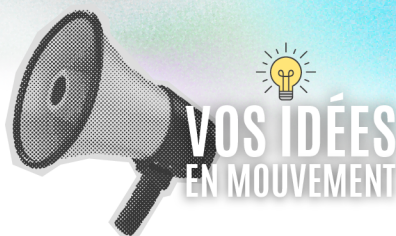
L'innovation majeure consisterait à mettre en place une instance unique de pilotage industriel, fédérant les niveaux fédéral et régional, une structure qui n'existe pas aujourd'hui. L'objectif est de fluidifier les échanges et la prise de décision entre les différents niveaux de pouvoir. Cette proposition émerge des travaux d'experts, d'ateliers participatifs et de sondages.

7. Conventions citoyennes locales bisannuelles sur l'industrie et le climat.

Associer les citoyens à la réflexion sur les choix industriels structurants, sans pour autant leur confier la prise de décision, renforcerait la transparence, l'acceptabilité et la légitimité des projets en Wallonie. Cette démarche vise à créer un dialogue constructif autour des enjeux industriels et de la transition vers la neutralité carbone.

Cette proposition, à développer principalement au niveau des communes et de la Région, s'inspire de modèles participatifs comme celui de la communauté germanophone. Le programme Les Engagés la soutient, en prônant une démocratie participative renforcée. La DPR mentionne la participation citoyenne à une reprise en proposant l'organisation d'un panel pour parler de la réforme des provinces. Au niveau fédéral, bien que cette approche soit peu formalisée, elle s'inscrit dans une logique d'assainissement de la gouvernance et de rapprochement entre les décisions publiques et les citoyens.

L'innovation réside dans le ciblage spécifique sur l'industrie et la neutralité carbone, un angle encore peu exploré. Cette idée émerge des réflexions menées au sein des bassins de vie.



8. Créer une instance consultative de jeunesse, spécifiquement orientée vers l'industrie de 2050.

Donner aux jeunes talents un rôle plus actif dans la réflexion sur la stratégie industrielle wallonne permettrait d'intégrer les visions, compétences et attentes de la nouvelle génération. L'idée est de créer des espaces dédiés où jeunes entrepreneurs et experts pourraient collaborer pour concrétiser des projets innovants, sans pour autant réinventer des dispositifs déjà partiellement existants.

Cette proposition, à développer au niveau régional, s'appuie sur des programmes jeunesse déjà en place, mais souvent dispersés. Le programme des Engagés la soutient, en mettant l'accent sur la valorisation des talents et l'entrepreneuriat jeune. La DPR y est également favorable, avec une attention particulière portée aux jeunes entrepreneurs et à l'innovation. Au niveau fédéral, des mesures comme le soutien aux indicateurs de productivité, l'emploi des jeunes qualifiés et une stratégie d'innovation renforcée complètent cette approche.

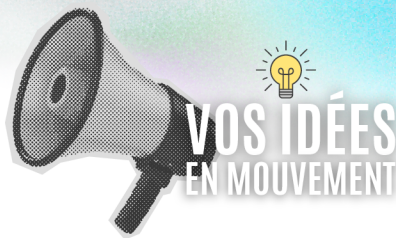
L'innovation majeure consisterait à créer une instance consultative structurée, spécifiquement orientée vers l'industrie de 2050, pour canaliser et amplifier l'impact de ces contributions. Cette proposition émerge des réflexions menées au sein des bassins de vie.

9. Mise en réseau de projets territoriaux démonstrateurs "industrie circulaire et énergie locale".

Ces projets permettent de démontrer qu'il est possible de produire localement, de manière propre et créatrice d'emplois. Ces initiatives visent à concrétiser des modèles économiques durables, tout en s'ancrant dans les réalités des bassins de vie wallons.

Cette proposition, à déployer au niveau régional et dans les bassins de vie, s'appuie sur des projets pilotes déjà existants, mais souvent isolés. Le programme des Engagés la soutient, en mettant l'accent sur l'innovation, la circularité et les pilotes économiques. La DPR y est également favorable, avec un soutien aux projets pilotes, bien que non territorialisé, et la mobilisation possible de Wallonie Entreprendre. Au niveau fédéral, la volonté d'accélérer les investissements stratégiques, la mobilisation de la SFPI comme co-investisseur, ainsi que le cadre mis en place pour les hubs hydrogène, les biocarburants et le nucléaire renforcent cette dynamique.

L'innovation réside dans la mise en réseau et la généralisation de ces projets pilotes, afin d'en maximiser l'impact et la reproductibilité. Cette proposition émerge des réflexions menées au sein des bassins de vie.



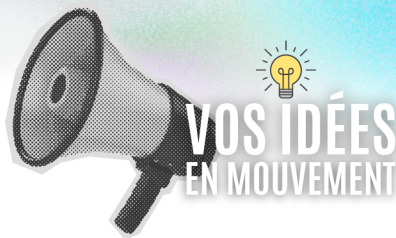
Et après ?

Ce rapport est avant tout le résultat d'un engagement collectif. La première édition de **Vos idées en Mouvement** a mobilisé, tout au long de l'année, de nombreuses personnes qui ont accepté de donner de leur temps, de partager leurs expériences, d'exprimer leurs attentes et de confronter leurs points de vue. Citoyennes et citoyens, participantes et participants aux événements locaux, délégué.es des bassins de vie, président.es de thématiques, équipes de soutien et de coordination : chacune et chacun a contribué à faire de ce processus un espace de réflexion vivant, ancré dans les réalités du terrain. Leur implication constitue la véritable richesse de cette démarche.

Les travaux présentés dans ce rapport témoignent de la qualité des échanges menés et de la diversité des regards qui ont nourri la réflexion. Ils traduisent une volonté commune de dépasser les constats pour formuler des recommandations concrètes, porteuses de sens et directement reliées aux enjeux vécus localement. Ce travail collectif a trouvé une première reconnaissance publique lors de la matinée de restitution organisée à Namur le 7 février 2026, qui a permis de valoriser le chemin parcouru et de mettre en lumière la cohérence d'ensemble du processus.

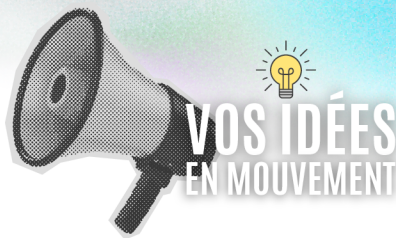
Les recommandations issues de cette première édition ne constituent pas une fin en soi. Elles ont vocation à vivre, à circuler et à nourrir l'action du Mouvement. Leur validation par l'Assemblée Politique du 2 mars 2026 marque une étape importante : elle consacre l'appropriation politique du travail réalisé et ouvre la voie à sa mise en œuvre concrète.

S'ouvre désormais un temps plus long de valorisation. Les conclusions de **Vos idées en Mouvement** pourront inspirer les travaux internes du Mouvement, alimenter des propositions législatives ou des initiatives parlementaires, contribuer à l'évolution des positions politiques, mais aussi nourrir le débat public et les dynamiques locales dans les bassins de vie. Cette phase vise à prolonger l'engagement initié, en donnant une portée durable aux échanges et aux idées formulées.



Avec cette étape, la première édition de **Vos idées en Mouvement** arrive à son terme. Elle a permis d'expérimenter une démarche participative ambitieuse et de poser les bases d'un dialogue renforcé entre citoyens, acteurs de terrain et responsables politiques. Un travail d'évaluation est en cours afin d'en tirer les enseignements nécessaires et d'améliorer encore le dispositif.

Ces enseignements nourriront la préparation de la deuxième édition du processus, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2026. L'objectif est clair : consolider cette dynamique collective, renforcer la reconnaissance des contributions de chacune et chacun, et continuer à faire de **Vos idées en Mouvement** un levier structurant de la réflexion et de l'action politique du Mouvement..



Annexes

Résultats détaillés du sondage en ligne

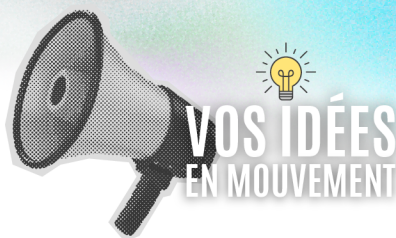
Question fermée 1 : Quelle devrait être la priorité pour une stratégie industrielle belge à long terme ? (Choix unique)

Création d'emplois	15.4%
Réduction des émissions de CO ₂	7.7%
Souveraineté économique	53.8%
Attractivité des territoires	15.4%
Innovation technologique	11.5%

Les réponses montrent 3 axes :

- 1.Souveraineté économique → réponse la plus fréquemment choisie.
- 2.Développement durable / neutralité carbone.
- 3.Relocalisation de filières stratégiques.

→ Cela confirme un souhait de combiner autonomie industrielle et transition écologique.



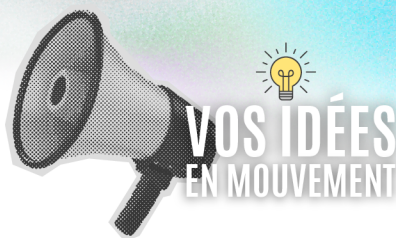
Question fermée 2 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette affirmation : « La réindustrialisation ne peut réussir durablement sans une stratégie climatique ambitieuse » (choix unique)

Pas du tout d'accord	3.8%
Plutôt en désaccord	19.2%
Pas d'avis	7.7%
Plutôt d'accord	38.5%
Tout à fait d'accord	30.8%

Question ouverte : Qu'est-ce qui, selon vous, permettrait de relocaliser des industries en Wallonie tout en diminuant notre impact sur le réchauffement de l'atmosphère ?

Les réponses à la question ouverte portant sur la relocalisation industrielle en Wallonie tout en réduisant l'impact climatique mettent en évidence une forte attente de réindustrialisation stratégique, articulant compétitivité économique, transition énergétique et souveraineté industrielle. Les participants soulignent largement que la réindustrialisation ne peut réussir sans un cadre clair, stable et lisible pour les investisseurs.

Un premier axe majeur concerne la compétitivité structurelle du territoire, en particulier le coût et l'accès à l'énergie. De nombreuses contributions insistent sur la nécessité de disposer d'une énergie abondante, décarbonée et à prix compétitif, condition considérée comme indispensable à toute réindustrialisation. L'insuffisance actuelle des capacités de raccordement au réseau électrique est perçue comme un frein majeur, appelant des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques. Plusieurs réponses évoquent également le rôle potentiel de nouvelles filières énergétiques, telles que l'hydrogène ou l'électricité bas carbone, dans l'attractivité industrielle de la Wallonie.



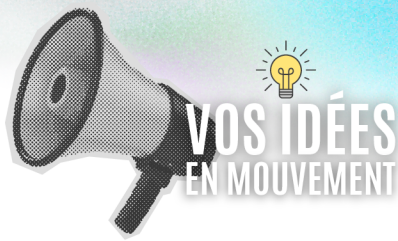
La simplification administrative constitue un autre levier central fréquemment cité. Les répondants appellent à une réduction des délais et des lourdeurs liées aux permis, à une fiscalité plus incitative et à la mise en place de guichets uniques permettant de sécuriser et d'accélérer les projets industriels. Cette simplification est perçue comme un facteur clé de crédibilité et de compétitivité face à d'autres régions européennes jugées plus efficaces.

Les contributions soulignent également l'importance de cibler les secteurs industriels d'avenir, compatibles avec les objectifs climatiques. Sont régulièrement mentionnés l'industrie numérique, l'intelligence artificielle, l'industrie 4.0, l'économie circulaire, les technologies vertes, la sidérurgie bas carbone ou encore les industries liées à la défense et à la santé. Plusieurs répondants insistent sur la nécessité de renforcer les politiques de soutien à la recherche, à l'innovation et à la production locale, tout en protégeant le marché européen face à une concurrence extra-européenne jugée déloyale sur les plans social et environnemental.

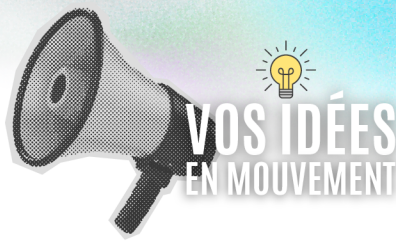
La question des compétences et de la formation apparaît comme un enjeu structurant. Les réponses convergent vers la nécessité d'investir massivement dans l'enseignement technique et professionnel, de développer l'alternance et de renforcer les liens entre écoles, centres de formation et entreprises. La disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée est considérée comme une condition indispensable à la relocalisation industrielle durable.

Par ailleurs, plusieurs contributions plaident pour une approche territoriale et circulaire de la réindustrialisation. La reconversion de sites industriels existants, l'implantation sur des zones à accès multimodal (rail, voie d'eau, route) et la limitation de l'artificialisation des sols sont fréquemment mises en avant. L'économie circulaire, le recyclage et la valorisation locale des matières premières sont perçus comme des leviers permettant à la fois de réduire l'empreinte carbone et de renforcer l'autonomie industrielle.

Enfin, certaines réponses insistent sur la nécessité d'une cohérence à l'échelle européenne, tant en matière de politique industrielle que de régulation environnementale. La mise en place de mécanismes de protection du marché européen, notamment via des taxes carbone aux frontières ou des normes communes, est présentée comme un outil indispensable pour concilier réindustrialisation et transition climatique sans pénaliser les industries locales.



Dans leur ensemble, les contributions convergent vers l'idée que la réindustrialisation durable de la Wallonie nécessite une approche globale et coordonnée, combinant énergie décarbonée, infrastructures adaptées, simplification administrative, investissement dans les compétences et stratégie industrielle européenne, afin de concilier relocalisation productive et réduction effective de l'impact climatique.



Rencontres bilatérales dans le cadre du GT Réindustrialisation

Voici la liste complète des rencontres organisées par Olivier de Wasseige dans le cadre du groupe de travail sur le thème de la réindustrialisation :

- AKT for Wallonia** (Organisation patronal Wallonne)
- BelgaSolar** (Fabriquant de panneaux solaires belges)
- Agoria** (Fédération sectorielle – technologie)
- Fedustria** (Fédération sectorielle – bois)
- Sirris** (Fédération sectorielle – technologie et innovation)
- Holcim** (Cimentier belge) : visite commission Energie
- Indufed** (organisation sectorielle – verre, papier, carton)
- FEPEG** (Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières)



Articulation des recommandations avec les actions existantes par niveau de pouvoir

Recommantaion	Niveau de pouvoir /Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Doter la Wallonie d'une stratégie industrielle 2050, cohérente et stable.	Compétence industrielle • Wallon (ministre Pierre-Yves Jeholet) • Fédéral (ministre Clarinval) • Européen (Commissaire Séjourné)	Des initiatives existent comme Circular Wallonia, les pôles de compétitivité (en cours de réforme), les DIS et la stratégie S3, ainsi que le Forum industriel. Elle est soutenue par le programme des Engagés (priorités : souveraineté, relance industrielle, vision long terme) et la DPR (politique industrielle ambitieuse, planification multi-niveaux).
Créer un Wallonia Institute of Technology (WIT)	• Adrien Dolimont : Ministre wallon de la recherche scientifique	La DPR y est partiellement favorable, en promouvant la R&D et les pôles de compétitivité, mais sans proposer de structure unique. Au niveau fédéral, des mesures comme une fiscalité pro-R&D et le renforcement des institutions scientifiques fédérales vont dans ce sens.



Recommantaion	Niveau de pouvoir /Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Accélérer un choc de compétitivité énergétique pour l'industrie et l'accessibilité du capital.	- Ministre fédéral de l'énergie (ministre Mathieu Bihet) - Ministre wallonne de l'énergie (ministre Cécile Neven) - Ministre wallon de l'industrie (Pierre-Yves Jeholet) - Commissaire Stéphane Séjourné (Stratégie industrielle)	La DPR y est favorable, avec une volonté de transition énergétique, un mix plus local et une meilleure maîtrise des coûts. Au niveau fédéral, des mesures comme la relance du nucléaire (4 GW), la prolongation des réacteurs de Doel 4 et Tihange 3, l'investissement dans de nouveaux réacteurs et le développement de SMR, ainsi que l'élimination progressive des subsides aux énergies fossiles et un signal-prix favorable à l'électricité décarbonée, renforcent cette dynamique. Le soutien à l'Industrial Competitiveness Deal européen et au NZIA (Net-Zero Industry Act) complète cette approche.
Améliorer l'accessibilité énergétique	- Ministre fédéral de l'énergie (ministre Mathieu Bihet) - Ministre wallonne de l'énergie (ministre Cécile Neven) - Ministre wallon du territoire et des infrastructure (ministre François Desquesnes) - Compétence industrielle - Wallon (ministre Pierre-Yves Jeholet) - Boris Dilliès (Ministre-Président du Gouvernement Bruxellois)	L'accord Arizona y est favorable, avec la volonté claire de poursuivre des politiques visant à maîtriser les coûts de l'énergie, La volonté est de créer un climat d'investissement qui attirera les investisseurs nationaux et étrangers. On peut citer notamment la volonté claire d'abaisser les tarifs du réseau de transport de l'électricité au niveau de ceux de nos pays voisins pour les industries à forte consommation d'énergie. On peut citer des mesures concrètes telles que : - Le volonté du fédéral d'introduire une « norme énergétique » pour renforcer la compétitivité de nos industries à forte consommation d'électricité. - La priorisation de l'énergie au cœur du Plan de Relance « MAKE 2025-2030 » dans le cadre de la réindustrialisation - La défense d'un mix énergétique par la prolongation du nucléaire de manière à garder un prix abordable et sûr - Des soutiens à l'efficacité énergétique proposés, notamment dans le cadre du Plan National Énergie et Climat (PNEC). En ce sens des incitants financiers sont proposés pour l'optimisation des équipements industriels afin de réduire les pertes de chaleur et d'électricité et pour l'installation de capacités de production renouvelable directement sur les sites industriels. ...

Recommantaion	Niveau de pouvoir /Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Créer des éco-zonings circulaires et revitaliser les friches	• Ministre wallon de l'industrie (ministre Pierre-Yves Jeholet) • Ministre wallonne du climat (ministre Cécile Neven) • Ministre wallon du territoire et des infrastructure (ministre François Desquesnes)	La DPR y est favorable, avec une volonté de revitalisation des zones, d'économie circulaire et de gestion du foncier économique. Une branche spécifique du WE (Wallonie Entreprendre) travaille d'ailleurs sur cette thématique, ce qui mérite d'être approfondi. Au niveau fédéral, des initiatives comme MAKE2030, le soutien aux infrastructures stratégiques (ports, aéroports) et le rôle de la SFPI comme investisseur dans la réindustrialisation renforcent cette dynamique.
Gouvernance industrielle simplifiée et unifiée région-fédéral	• Ministre fédéral de l'économie (David Clarinval) • Ministre wallon de l'aménagement du territoire (François Desquesnes) • Ministre wallon de l'industrie (Pierre-Yves Jeholet)	La DPR y est favorable, avec une volonté de faciliter et digitaliser la délivrance des permis, ainsi que de mettre en place de nouvelles gouvernances économiques. Au niveau fédéral, des mesures comme le renforcement du Comité de concertation, l'harmonisation entre entités, le pilotage interfédéral de l'industrie et du climat, et la création de centres de connaissance fédéraux vont dans ce sens.
Conventions citoyennes locales bisannuelles sur l'industrie et le climat.	• Ministre wallon de l'industrie (Pierre-Yves Jeholet) • Ministre wallon des pouvoirs locaux (François Desquesnes) • Bourgmestres et échevins compétents	La DPR y est également favorable, avec une volonté d'intégrer la participation citoyenne et de conclure des pactes locaux. Au niveau fédéral, bien que cette approche soit peu formalisée, elle s'inscrit dans une logique d'assainissement de la gouvernance et de rapprochement entre les décisions publiques et les citoyens.



Recommandation	Niveau de pouvoir /Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Créer une instance consultative de jeunesse, spécifiquement orientée vers l'industrie de 2050	- Ministre fédéral de l'économie (David Clarinval) - Ministre wallon de l'industrie (Pierre-Yves Jeholet)	Cette proposition, à développer au niveau régional, s'appuie sur des programmes jeunesse déjà en place, mais souvent dispersés. Le programme des Engagés la soutient, en mettant l'accent sur la valorisation des talents et l'entrepreneuriat jeune. La DPR y est également favorable, avec une attention particulière portée aux jeunes entrepreneurs et à l'innovation. Au niveau fédéral, des mesures comme le soutien aux indicateurs de productivité, l'emploi des jeunes qualifiés et une stratégie d'innovation renforcée complètent cette approche.
Mise en réseau de projets territoriaux démonstrateurs "industrie circulaire et énergie locale".	- Ministre wallon de l'industrie (Pierre-Yves Jeholet) - Ministre wallonne du climat (ministre Cécile Neven)	Cette proposition, à déployer au niveau régional et dans les bassins de vie, s'appuie sur des projets pilotes déjà existants, mais souvent isolés. Le programme des Engagés la soutient, en mettant l'accent sur l'innovation, la circularité et les pilotes économiques. La DPR y est également favorable, avec un soutien aux projets pilotes, bien que non territorialisé, et la mobilisation possible de Wallonie Entreprendre. Au niveau fédéral, la volonté d'accélérer les investissements stratégiques, la mobilisation de la SFPI comme co-investisseur, ainsi que le cadre mis en place pour les hubs hydrogène, les biocarburants et le nucléaire renforcent cette dynamique.